



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉCOLE ANTOINE-GIROUARD

ANNÉE 2014-2015

DOCUMENT DE TRAVAIL 6 NOVEMBRE 2014

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 26 NOVEMBRE 2014

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 2 DÉCEMBRE 2014



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2014-2015, l'école Antoine-Girouard, située à Boucherville accueille 320 élèves, 40 en préscolaire, et 280 au primaire (1^{re} à 6^e année). Plusieurs de nos élèves sont transportés, 4 autobus scolaires déposent et viennent chercher les enfants matin et soir. En conséquence, nous avons un service de dîneurs amplement utilisé (plus du 2/3 des jeunes dînent à l'école).

Notre clientèle est plutôt hétérogène, car elle provient de milieux différents : défavorisé, moyen et très favorisé.

C'est une école dont la clientèle présente des différences marquées aux plans sociaux, économiques, cognitifs et affectifs. Par ailleurs, nous tenons à préciser que ce ne sont pas nécessairement les enfants issus des milieux défavorisés qui présentent les plus grandes difficultés.

Nous accueillons aussi des enfants adoptés issus de divers pays dont certains vivent des difficultés affectives. Finalement, certains de nos élèves présentent des problématiques d'ordre neurologique telles que TDAH, TED, dysphasie et dyslexie. Ces faits nécessitent une diversification de nos approches et de nos moyens.

Les enseignants ont senti le besoin de revoir leurs pratiques éducatives pour s'ajuster constamment aux besoins des élèves. Ils doivent faire preuve de créativité, d'innovation et d'investissements personnels pour adapter leur matériel pédagogique. De plus, à l'école Antoine-Girouard, nous avons le souci d'offrir aux enfants la découverte des 4 volets des arts. Nous utilisons ceux-ci comme véhicule et soutien aux différents apprentissages, car ils agissent comme catalyseur de l'intelligence émotionnelle. L'activité physique est aussi très présente chez nos élèves. En plus d'offrir 2 heures d'éducation physique à tous les enfants, le service de garde aménage une période de jeux actifs aux usagers. Nos garçons apprécient particulièrement les activités sportives d'équipe pendant les pauses. Plusieurs de nos élèves font également des sports de compétition.

La cour d'école doit être selon l'équipe-école un milieu d'échanges, d'interactions positives et de plaisir. Un grand respect par les enfants des zones de jeu permet de maintenir l'utilisation d'éléments tels les forts, les buttes de neige, les modules, le lancer du ballon de football, etc.

L'équipe-école a le souci de reconnaître l'individualité de chaque enfant en les aidants à structurer leur identité. Nous recherchons l'adhésion des enfants à nos valeurs institutionnelles : nous tentons de développer chez eux un sentiment d'appartenance afin qu'ils se mobilisent et adhèrent à leur groupe, à la mission de l'école et à leur communauté.

L'école Antoine-Girouard favorise et encourage la présence des parents et des membres de la communauté. Parents et bénévoles sont présents en classe, à la bibliothèque, lors du parrainage pour les devoirs, à l'aide aux ateliers ainsi qu'aux activités complémentaires. Nous avons une belle collaboration avec le centre d'action bénévole ainsi que la ville de Boucherville

Le comité de travail.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire x Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x	Nom de l'établissement : Antoine-Girouard
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.
--	-----------------------------------	---

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015, maintenir ou augmenter de 1 % le taux de réussite en mathématique au bulletin final à la fin de chaque cycle.

INDICATEUR : Le taux de réussite en mathématique au bulletin final à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2015, maintenir le taux de réussite de 98% au premier cycle, passer de 92 % à 93% au deuxième cycle et passer de 94% à 95% au troisième cycle par rapport à juin 2014.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix : taux de réussite des élèves en mathématique au bulletin final à la fin de chaque cycle.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : x
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Fournir aux classes du matériel de manipulation dans le but de favoriser l'intégration des concepts abstraits.	Direction, enseignants	Régulièrement	Ressources éducatives
2.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier x **Nom de l'établissement :** Antoine-Girouard

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.
---	-----------------------------------	---

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification et ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015, offrir au moins 4 activités par cycle qui visent la connaissance de soi chez les élèves.

INDICATEUR : Nombre d'activités qui visent la connaissance de soi chez les élèves de chaque cycle.	CIBLE FINALE : D'ici juin 2015, chaque cycle aura offert au moins 4 activités par année qui visent la connaissance de soi.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : x
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Organiser des ateliers qui visent la connaissance de soi par les programmes de l'école orientante au troisième cycle.	Titulaire du 3 ^e cycle	Ponctuellement	Professionnels, CP, ressources dans la communauté
2. Renforcer l'estime de soi des élèves dans les interventions en souligner les bons coups et les forces de chacun. Ex : Souligner ceux-ci sur le babillard à l'entrée.	Tout le personnel	En tout temps	Enseignants, Professionnels, SDG

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire x Socialiser x Qualifier x	Nom de l'établissement : Antoine-Girouard
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015, maintenir ou augmenter de 1% le taux de réussite en lecture au bulletin final à la fin de chaque cycle.	

INDICATEUR : Le taux de réussite en lecture au bulletin final à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2015, maintenir le taux de réussite de 98% au premier cycle, maintenir à 98% au deuxième cycle et passer de 91% à 92% au troisième cycle par rapport à juin 2014.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix : taux de réussite des élèves en lecture au bulletin final à la fin de chaque cycle.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : 2014-2015 : x
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Instaurer quotidiennement une période de 10 minutes de lecture obligatoire pour l'ensemble des élèves de l'école.	Tous les enseignants	Tout au long de l'année	Enseignants, orthopédagogue, bibliothèque, sites internet, ressources externes
2. Favoriser l'exploration et le partage des applications sur la tablette numérique en lien avec la lecture.	Titulaires, direction	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, ressources externes
3. Enseignement explicite des stratégies de lecture à tous les niveaux	Titulaires,	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, orthopédagogues, ressources externes

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire x Socialiser x Qualifier x	Nom de l'établissement : Antoine-Girouard
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.
--	-----------------------------------	---

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015, maintenir ou augmenter de 1% le taux de réussite en écriture au bulletin final à la fin de chaque cycle.

INDICATEUR : Le taux de réussite en écriture au bulletin final à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2015, passer de 89% à 90% le taux de réussite au premier cycle, maintenir à 94% au deuxième cycle et maintenir à 97% au troisième cycle par rapport à juin 2014.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix : taux de réussite des élèves en écriture au bulletin final à la fin de chaque cycle.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015: x
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Appliquer le code de correction commun et progressif, mis à jour à l'automne 2012.	Enseignants, orthopédagogue	Tout au long de l'année	C.P. français, progression des apprentissages, modèles d'autres écoles, comité pédagogique, direction
2. Connaître et utiliser le cadre d'évaluation des apprentissages du MELS.	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, progression des apprentissages, cadre d'évaluation des apprentissages
3. L'enseignant se familiarisera avec la stratégie d'enseignement explicite de l'orthographe lexicale	enseignants	Tout au long de l'année	Listes orthographiques du MELS accompagné du logiciel permettant la réorganisation de ceux-ci, C.P. français, orthopédagogue

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire x Socialiser Qualifier x **Nom de l'établissement :** Antoine-Girouard

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015 : passer de 60 à 66% la proportion des garçons de l'école ayant un plan d'intervention, qui ont un résultat final en mathématique supérieur à 70%.

INDICATEUR : Le résultat de fin d'année, en mathématique, des garçons ayant un plan d'intervention.	CIBLE FINALE : Comparativement à juin 2014 : passer de 60 % à 66 % la proportion des garçons ayant un résultat final en mathématique supérieur à 70%, parmi les garçons qui ont un plan d'intervention.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : À l'aide de SPI, analyse des résultats de fin d'année, en mathématique, des garçons ayant un plan d'intervention.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2014-2015 : x
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Favoriser des périodes de récupération et de décloisonnement ainsi que des blocs en rééducation.	Titulaire, orthopédagogue	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, orthopédagogue, matériel de manipulation
2. S'approprier les nouvelles modalités des plans d'intervention : formulaire et façon de faire.	Direction, professionnels, enseignants,	Au courant de l'année	Direction, titulaires, ressources éducatives

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser x Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Antoine-Girouard
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir un milieu de vie où les relations interpersonnelles sont harmonieuses.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.
--	-----------------------------------	---

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2014-2015, augmenter de 1 % la proportion des élèves qui se sentent en sécurité à l'école, taux établi à partir du questionnaire annuel portant sur la sécurité à l'école.

INDICATEUR : Pourcentage des élèves qui ont répondu beaucoup ou énormément à la question : je me sens en sécurité à l'école. Le taux est établi à partir du questionnaire annuel sur la sécurité à l'école.	CIBLE FINALE : Augmenter de 86 % à 87 % le pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité à l'école.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Questionnaire annuel sur le sentiment de sécurité à l'école.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2013-2014: x 2014-2015 : x
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Réorganiser l'aménagement, l'organisation et l'animation sur la cour d'école à l'aide du programme de Kino-Québec « ma cour un monde de plaisir ».	Direction, comité de lutte contre l'intimidation, SDG	Tout au long de l'année	Patrice Gagnon, responsable de projet du CRÉ Longueuil, ressources matérielles
2. Reconduire le programme « Vers le Pacifique »	titulaires	Tout au long de l'année	Institut Pacifique, psychoéducatrice, TES

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Antoine-Girouard

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.
--	-----------------------------------	---

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
D'ici juin 2015, maintenir au moins 2 activités en lien avec la politique alimentaire.

INDICATEUR : Le nombre d'activités réalisées en lien avec la politique alimentaire.	CIBLE FINALE : En juin 2015, chaque élève du service de garde aura participé à 2 activités en lien avec la politique alimentaire.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités réalisées.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : x 2014-2015 : x
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Promouvoir les collations saines à l'école en tout temps (en classe comme au SDG).	Enseignants et SDG	Quotidiennement	Enseignants, personnel du service de garde, parents
2. Sensibiliser nos élèves du service de garde au développement de saines habitudes alimentaires à l'aide d'au moins 2 activités annuelles.	SDG	Quotidiennement	Personnel du service de garde, parents

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire x Socialiser x Qualifier **Nom de l'établissement :** Antoine-Girouard

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à promouvoir la qualité des apprentissages dans toutes les disciplines prévues au programme de formation.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.
---	-----------------------------------	---

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2015, maintenir le nombre d'élèves en fin de cycle qui réussissent l'épreuve de course continue de la commission scolaire.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves de fin de cycle qui réussissent l'épreuve de course continue de la commission scolaire.	CIBLE FINALE : En juin 2015, maintenir à 100% le nombre d'élèves de fin de cycle qui ont réussi l'épreuve de course continue de la C.S.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : L'épreuve de course continue de la C.S.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : x 2014-2015 : x
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Réserver un temps pour les activités physiques au service de garde ou sur l'heure du dîner. Ex : Volleyball,	SDG, enseignants	Quotidiennement	Éducatrices en service de garde
2. Favoriser l'activité physique par l'intermédiaire de programmes comme : Défi Pierre Lavoie, Milapied, Club de poiï, Sautons en cœur, autres.	Enseignant en éducation physique	Ponctuellement	Organismes en soutien comme Nature Action et Défi Pierre Lavoie

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier x **Nom de l'établissement :** Antoine-Girouard

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à maintenir son ouverture face à l'implication des parents et de la communauté à l'école.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population.
--	-----------------------------------	--

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2014-2015, maintenir l'offre aux élèves du 2^e et 3^e cycle l'opportunité de vivre au moins 2 activités permettant de connaître différents métiers offerts en formation professionnelle.

INDICATEUR : Nombre d'activités offertes aux élèves du 2 ^e et 3 ^e cycle permettant de connaître différents métiers offerts en formation professionnelle.	CIBLE FINALE : Présenter un minimum de 2 activités aux élèves du 2 ^e et 3 ^e cycle leur permettant de connaître différents métiers offerts en formation professionnelle.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2014-2015: x
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Inviter des parents et des représentants de la communauté à venir présenter leur métier.	Titulaires	Ponctuellement	Parents bénévoles, représentants de la communauté.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 2 décembre 2014. Le numéro de la résolution est

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____